

Le retard des grands projets agace le CIL des Sablettes

La réhabilitation de la corniche de Tamaris et le désenvasement du port de Saint-Elme ont été, à nouveau, au cœur de la rencontre, hier, entre les riverains et les élus concernés

Lassés de « la dégradation générale des quartiers sud » et « des revendications portées sans succès depuis des années », comme l'a rappelé en préambule Marie Obach-Moreau, présidente du CIL des Sablettes, les résidents attendaient des réponses des élus, hier, lors de leur assemblée générale. D'autant que, ajoutait la présidente, « les habitants des quartiers sud sont des contribuables, et non des moindres, et ils souhaitent que les réalisations soient en rapport avec les impôts demandés ». Marc Vuillemot est venu leur apporter des éclairages, sans toutefois apaiser toutes les critiques.

Concernant le port de Saint-Elme, « le bouclage du projet de chenal d'avivement, qui relève de Port-Toulon-Provence, n'est toujours pas terminé. La Ville est prête à mettre 20 % du financement pour aider, même si ce n'est pas de sa compétence. Le conseil régional aussi participera. Reste à trouver le mode d'emploi, et c'est toujours très compliqué », a rappelé le maire.

« Rien n'est prévu cette année... »

La contradiction est venue de Gilles Vincent, conseiller général, qui, par la voix de Sandra Torrès, a indiqué que sur les 2,4 millions estimés pour ce projet, « le conseil général et TPM ont validé 660 000 € de subventions. Or la Ville, elle, n'a toujours pas délibéré. Et la Région non plus. Il faut se donner les moyens d'avancer ». Réponse de Raphaëlle Leguen, adjointe au maire de La Seyne : « La Ville n'a pas délibéré car nous ne connaissons pas le montant précis. Mais elle le fera comme s'y est engagé le maire ». Et Claude Astore, adjoint à l'urbanisme, d'estimer qu'il n'est « pas normal que la Ville soit mise en cause et mise à contribution pour financer des projets qui ne sont pas de sa compétence. Car à Saint-Elme, la

Ville n'est ni propriétaire, ni gestionnaire ! ». S'agissant de la corniche de Tamaris, a expliqué M. Vuillemot, « rien n'est prévu cette année » car, là aussi, les financements font défaut. L'option choisie par la Ville « n'est pas de traiter le problème en surface en dépensant quelques millions, mais bien de le faire dans un esprit global, pour conforter la corniche, en recherchant des partenariats financiers auprès du Département et de la Région, voire de TPM ».

« La corniche mérite mieux qu'un replâtrage »

Objection du conseiller général qui rappelle avoir présenté « un projet global de réfection qui n'aurait coûté que 6 millions et qui aurait pu être financé par la Ville en trois ans ». « Cela veut dire 1,5 million annuel, réplique Claude Astore, ce qui est plus que le budget voirie de la commune ! » Et Raphaëlle Leguen d'enfoncer le clou : « Un projet à 6 millions, c'est du tape-à-l'œil, du replâtrage qui durera deux ou trois ans. La corniche mérite mieux que cela ».

Autre problème récurrent : le stationnement anarchique sur le trottoir de la corniche. « On a mis plus de 1000 PV durant l'été, et plus de 250 véhicules ont été mis en fourrière, assure le maire. Pour autant, je n'ai pas le sentiment que cela ait un effet éducatif. Alors on va continuer afin de calmer les récalcitrants. » Sur le fond, la municipalité estime que la solution, ce sont « des poches de parking » de l'autre côté de la route. « Et encore, cela ne sera pas possible sur toute la longueur, d'une part car nous souhaitons aménager une piste partagée vélos/piétons, d'autre part parce que la route n'est pas assez large à certains endroits », ajoute le maire. « Pourquoi ne pas utiliser les deux terrains acquis par la Ville à côté de l'Institut Pacha, pour faire du stationnement », interroge une rive-



Si Marc Vuillemot a fait le déplacement, le député Jean-Sébastien Vialatte était aussi présent dans le public, tandis que Sandra Torrès (conseillère régionale UMP) a porté les réflexions du conseiller général Gilles Vincent, retenu à l'étranger. (photos M.G.)



raïne. « Cela ne peut être qu'une solution provisoire car à terme, un parking paysager doit y être aménagé », répond Claude Astore. « Pourquoi ne pas matérialiser l'interdiction de stationner par une ligne blanche au pied du trottoir ? », demande Nathalie Bicaïs, présente dans la salle. « Pourquoi pas... », rétorque M. Astore.

Une tribune politique ?

Enfin, s'agissant de l'érosion de la plage de Mar Vivo, le maire a dit espérer que « le futur chenal du port de Saint-Elme ait un impact sur la

reconquête de la plage ».

Au final, si les habitants du quartier ont conscience que les difficultés financières de la Ville contrarient la résolution des problèmes, beaucoup font part de leur « lassitude » et ont le sentiment que chacun se renvoie se balle. Et de fait, la rencontre d'hier a parfois pris des allures de tribune politique entre la municipalité et ses opposants, à un an des prochaines élections municipales...